Réseau de transport d'électricité

Commission Accès au réseau
20 novembre 2013

Réunion plénière

10h00 à 12h00

NCI Com'Square – La Défense

Ordre du jour

1. **Actualités**
2. **S3REnR**
   - Présentation des dernières évolutions
3. **Codes ENTSOE**
   - RfG, DCC
   - Présentation du code HVDC
4. **Services Système**
   - Information sur l'évolution des Règles
5. **Point d'avancement des GT de la CAR**
   - Planning des travaux : synthèse 2013 et prévision 2014
   - GT Raccordement Producteurs
   - GT Distributeurs
   - GT Réseaux privés
6. **Divers**
   - Site ConceRTE

1. Actualités

- TURPE 4
- Comité National des Energies renouvelables en mer (6/11/13)
- Projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances diverses mesures de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises (expérimentation du permis unique pour les éoliennes)

1. Actualités
2. **S3REnR**
   - Présentation des dernières évolutions
3. Codes ENTSOE
4. Services Système
5. Point d'avancement des GT de la CAR
6. Divers

2 - S3REnR : présentation des dernières évolutions

Point d'avancement des Schémas Régionaux du Grenelle 2

Au 31 octobre 2013,

- 7 **S3REnR** ont été approuvés et publiés

Bourgogne	21/12/2012
Alsace	21/12/2012
Picardie	28/12/2012
Champagne Ardenne	28/12/2012
Midi Pyrénées	07/02/2013
Auvergne	28/02/2013
Centre	05/07/2013

- 2 **S3REnR** ont été déposés

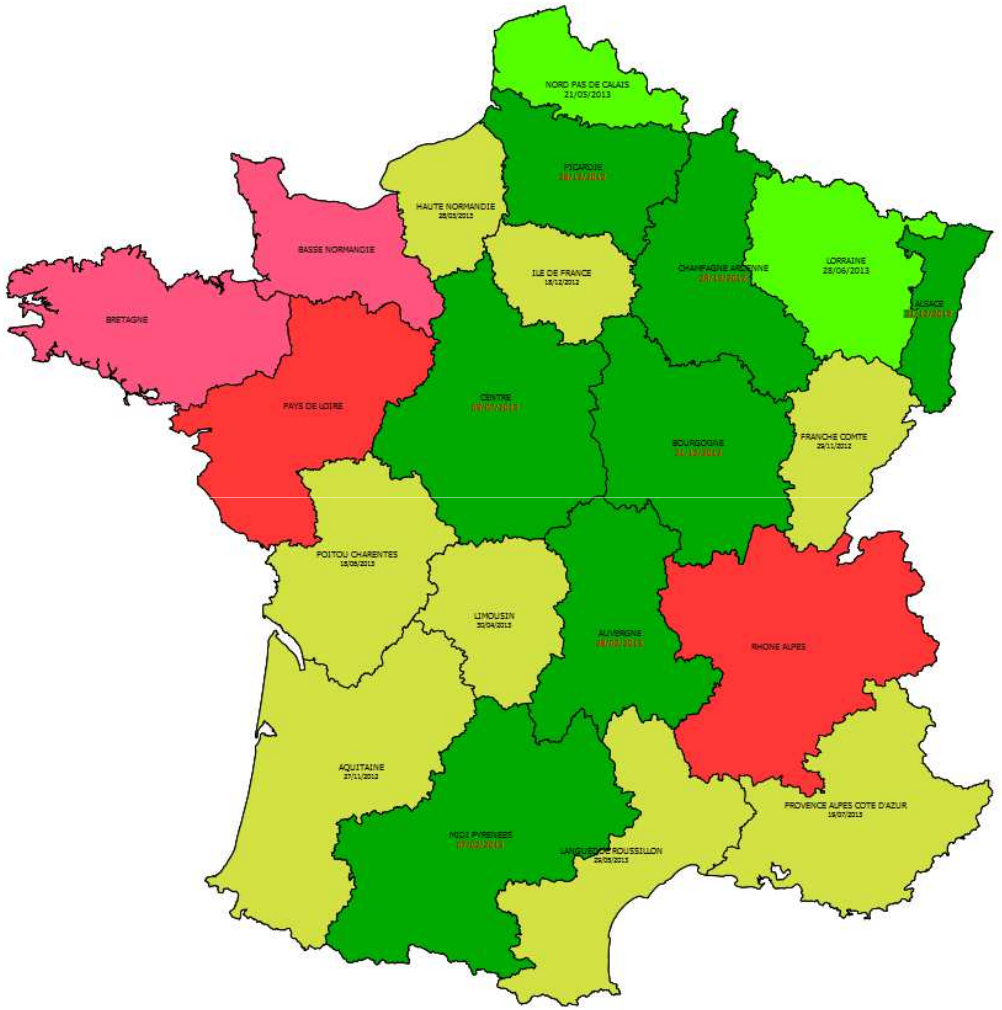
Nord Pas de Calais	21/05/2013
Lorraine	28/06/2013

- 8 **SRCAE** ont été approuvés et publiés

Aquitaine	27/11/2012
Franche Comté	29/11/2012
Ile-de-France	18/12/2012
Haute Normandie	28/03/2013
Limousin	30/04/2013
Languedoc-Roussillon	29/05/2013
Poitou-Charentes	18/06/2013
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19/07/2013

- 4 **SRCAE** devraient l'être :

Basse Normandie	avant fin 2013
Bretagne	avant fin 2013
Pays de Loire	en 2014
Rhône-Alpes	en 2014



Réseau de transport d'électricité

2 - S3REnR : présentation des dernières évolutions

Projet d'article 2.5 de la DTR sur les S3REnR

- Concertation menée au sein du GT Raccordement et Accès au réseau des Producteurs et du GT Distributeur
- Nouvelle version du projet d'article 2.5 de la DTR relatif aux S3REnR qui intègre les arbitrages ministériels annoncés par la DGEC le 27 septembre dernier.
- **Consultation ouverte du 8 au 25 novembre 2013 inclus** sur concerte.fr
- Nouveautés :
  - Précision sur la notion de « création d'ouvrages »
  - Engagement de réserver aux EnR l'accroissement de capacité d'accueil permis par les ouvrages financés par la quote-part
  - Ajustement des capacités réservées avant l'approbation du préfet
  - transferts de capacités entre postes à volume d'investissement inchangé.
- Retouches possibles lorsque le décret modificatif du décret du 20 avril 2012 aura été publié.

1. Actualités
2. S3REnR
3. **Codes ENTSOE**
   - RfG, DCC, OS, OPS
   - Présentation du code HVDC
4. Services Système
5. Point d'avancement des GT de la CAR
6. Divers

3 – Codes ENTSO-E

Codes RfG et DCC

- En cours de discussion au sein du Cross Border Committee de la Commission européenne

- Une réunion par mois d'ici la fin de l'année pour traiter les 2 codes

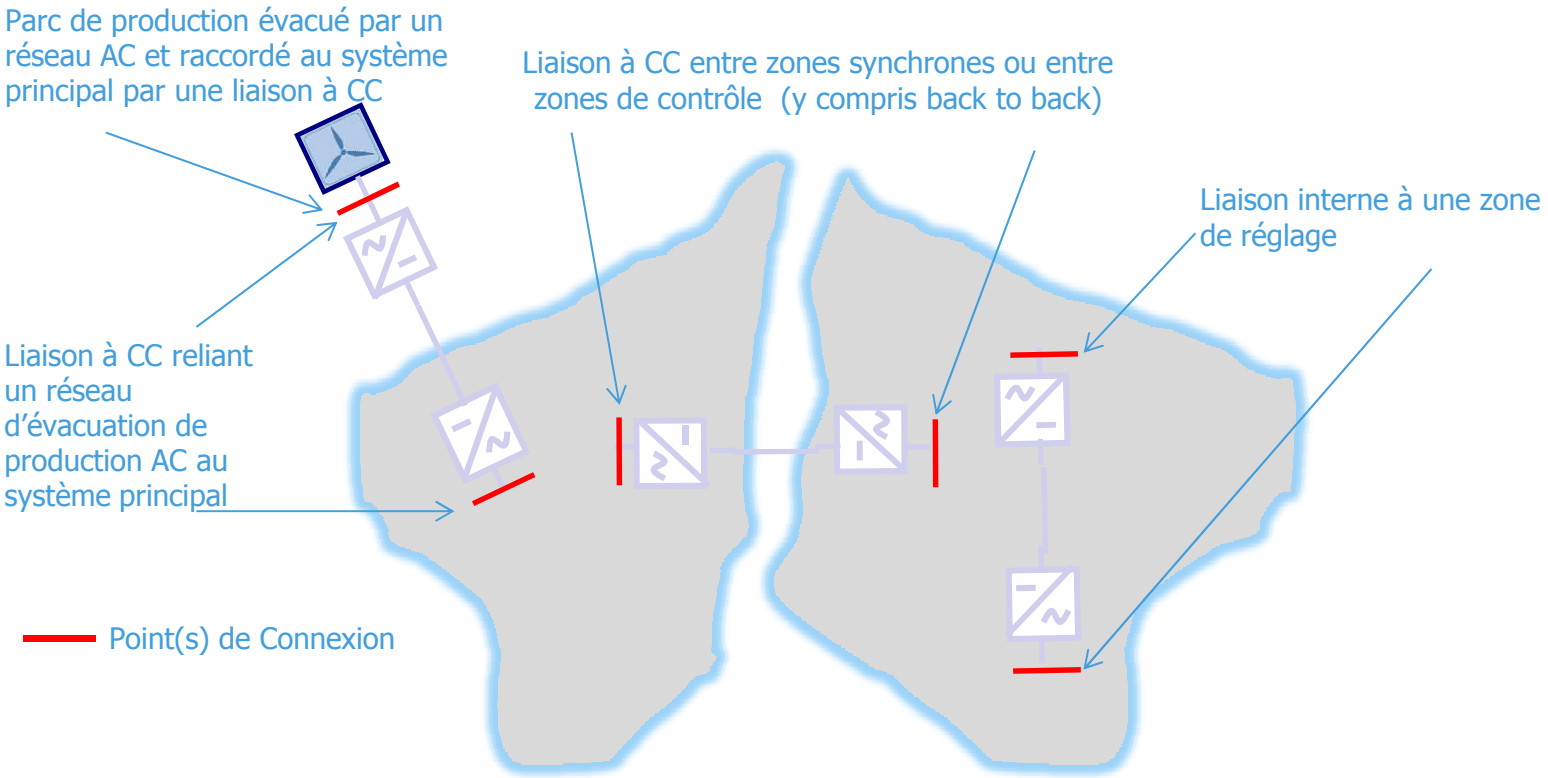
Codes OS et OPS

- L'ACER a recommandé le 12/11/13 l'adoption de ces codes, avec quelques amendements

3 – Codes ENTSO-E

Périmètre du code HVDC

Exigences avec un impact transfrontalier



Le code s'applique à toutes les liaisons à CC y compris celles appartenant aux TSOs
(dans ce dernier cas certains articles ne s'appliquent pas : procédures d'échanges d'information, de raccordement, de vérification de la conformité et dérogations)

3 – Codes ENTSO-E Approche générale Code HVDC

Contribution des liaisons à CC à la sureté des systèmes transfrontaliers

- Souplesses et performances inhérentes à la technologie des liaisons à CC pleinement mises à contribution pour atteindre les objectifs européens.
- En cohérence avec les exigences demandées aux autres familles d'utilisateurs du réseau (installations de production, demande).
- Exigences exprimées à l'interface avec les réseaux AC
- Pas d'exigences directes sur le matériel DC (champ laissé à la normalisation)

Capacités constructives des parcs de production raccordés par des liaisons à CC et des stations de conversion AC/DC associées

- Permettre les évolutions futures (réseaux d'évacuation de la production éloignés; extension/interconnexion des liaisons à CC; évacuation hybrides AC et DC) => exigences proches de RfG
- Possibilité d'optimiser les capacités de fourniture en réactif pour réduire les coûts d'investissement initiaux

Neutralité technologique

- Les exigences du code ne doivent pas favoriser une technologie donnée (exigences basées sur les besoins du système)

Prise en compte du développent futur de réseaux à CC

- Les exigences du code ne doivent pas faire obstacle au futur développement des réseaux à CC (liaisons multi terminales et réseaux à CC maillés)

3 – Codes ENTSO-E

Contenu du code HVDC

Disposition générales

- Périmètre, définitions, cadre réglementaire

Capacités constructives des liaisons à courant continu

- Modification de la puissance active et réglage de la fréquence
- Modification de la puissance réactive et réglage de la tension
- Tenue aux creux de tension
- Régulations
- Protections
- Restauration du système

Capacités constructives des parcs de production raccordés par une liaison à CC et des stations de conversion associées

Echange d'information et coordination

Procédure de raccordement

Conformité des installations

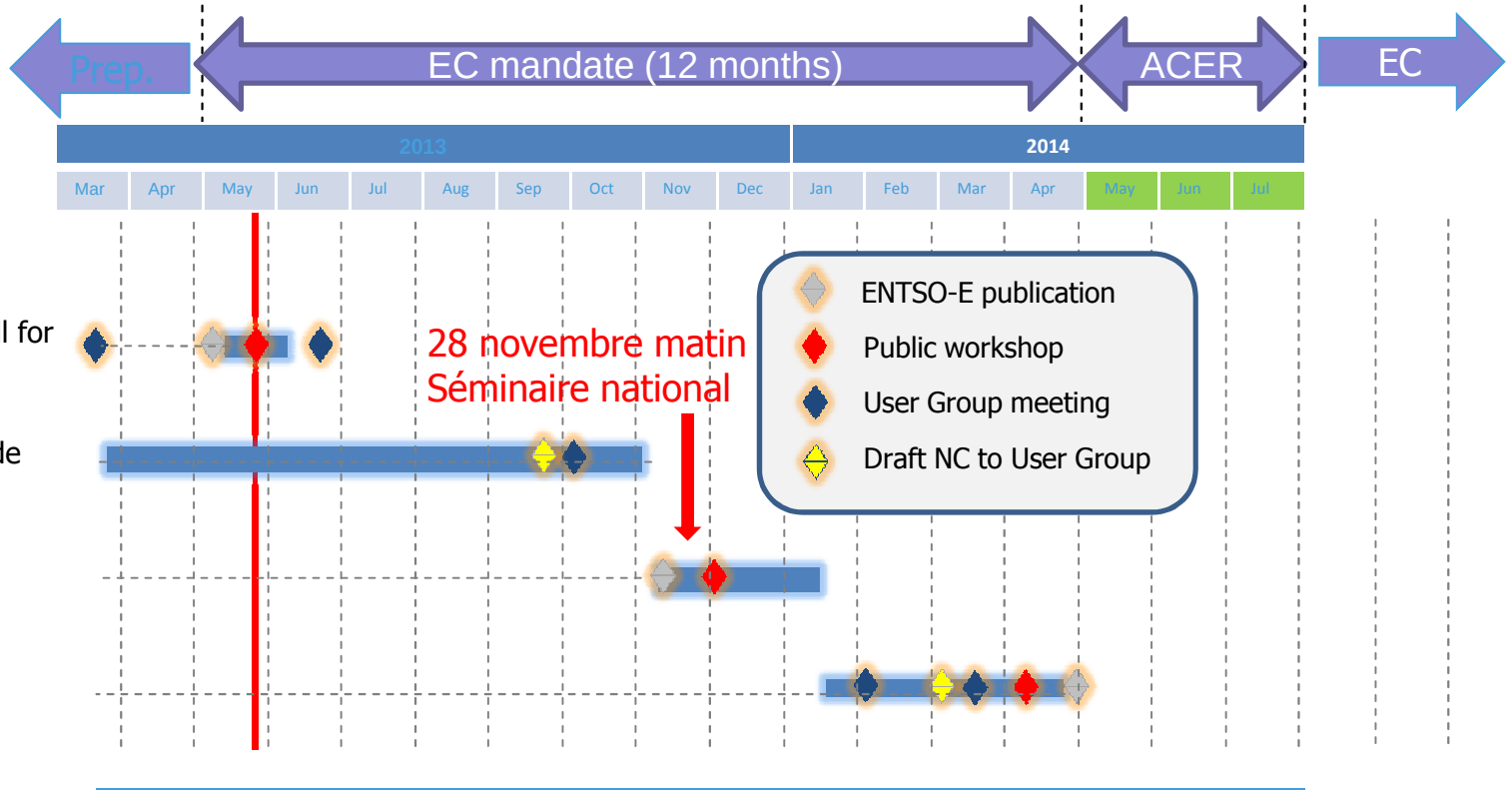
Dérogations

Dispositions finales

3 – Codes ENTSO-E

Calendrier d'élaboration du code HVDC

- Appel à contribution (Call for Stakeholder Input)
- Préparation d'un projet de code
- Consultation publique
- Finalisation du code



3 – Codes ENTSO-E

La consultation publique organisée par ENTSO-E

Du 7 novembre 2013 au 7 janvier 2014

Les documents soumis à la consultation

- Projet de code
- Note explicative sur les grandes orientations du code
- Réponses aux questions les plus courantes
- Justification des exigences

Organisation d'un séminaire français le 28 novembre matin

- Présentation par RTE des principales exigences techniques du code
- Echanges avec les participants
- Démarche pour participer à la consultation publique organisée par ENTSO-E

Organisation d'un séminaire par ENTSO-E (Public Stakeholder Workshop) le 4 décembre, à Bruxelles

-

1. Actualités
2. S3REnR
3. Codes ENTSOE
4. **Services Système**
   - Information sur l'évolution des Règles
5. Point d'avancement des GT de la CAR
6. Divers

4 – Services Système

Modifications de la DTR en cohérence avec les nouvelles Règles

Ajustements techniques des articles 4-1 (réglage de la fréquence) et 4-2-1 (réglage de la tension) de la DTR

- supprimer les références au contrat et faire référence aux Règles, autres ajustements nécessaires (nouveaux entrants pour le réglage de la fréquence…)

Création de 2 nouveaux articles dans la DTR

- article 4.2.3 : modalités de tracé des diagrammes U/Q
- article 4.2.4 : cartographie des zones sensibles pour la tension

Article 8-10 (trame de contrat actuel)

- article conservé (à titre d'archive) mais non applicable à partir de l'entrée en vigueur des règles, le 1er janvier 2014

DTR applicable au 1er janvier 2014

4 – Services Système

Travaux à venir en CAR pour la partie tension des Règles

RTE propose d'étudier d'ici fin 2015 en concertation avec les acteurs

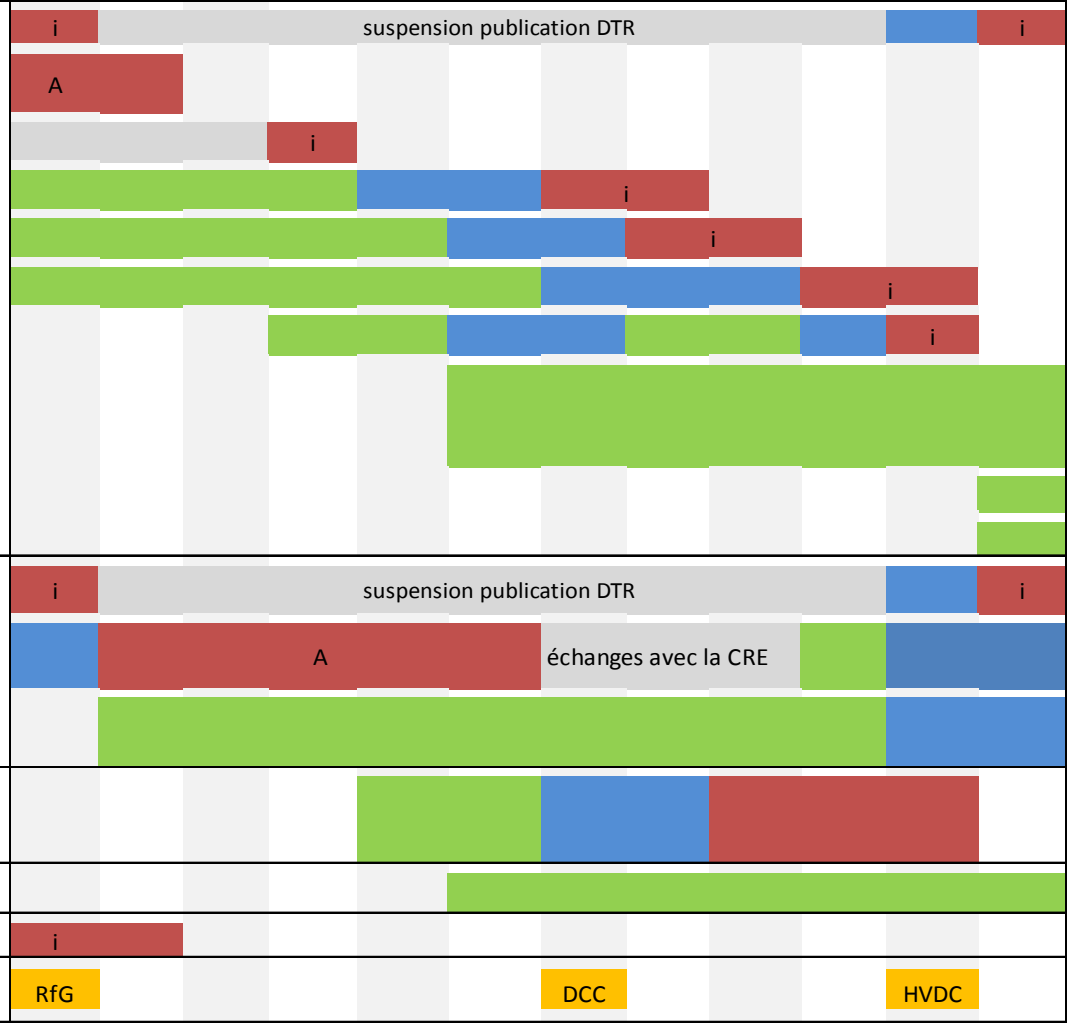
1. les principes encadrant les besoins de RTE en capacité de réglage de la tension
2. L'évaluation des coûts pour les acteurs pour la mise à disposition de ces capacités
3. En cohérence avec la décision tarifaire du 3 avril 2013 (TURPE 4 HTB)

1. Actualités
2. S3REnR
3. Codes ENTSOE
4. Services Système
5. **Point d'avancement des GT de la CAR**
   - Planning des travaux : synthèse 2013 et prévision 2014
   - GT Raccordement Producteurs
   - GT Distributeurs
   - GT Réseaux privés
6. Divers

5 – GT de la CAR

Planning travaux 2013

GT	2013
Producteur	Evolution Article 2.5 sur S3REnR
Producteur	Evolution Article 1.1 sur Procédure Raccordement producteurs
Producteur	Evolution Article 1.1 sur Schéma mandataire
Producteur	Trame type PTF producteurs
Producteur	Convention exploitation conduite pour essais
Producteur	Contrôle périodique des performances
Producteur	Evolution Article 4.2.1 sur Réglage de la tension
Producteur	Evolution Article 5 sur Contrôle initial, convention d'engagement de performances et notion de modification substantielle
Producteur	Cahier des Charges des capacités constructives
Producteur	Contrat de Gestion Prévisionnelle
Distributeur	Evolution Article 2.5 sur S3REnR
Distributeur	Procédure Raccordement distributeurs Fiches de collecte études exploratoires et PTF
Distributeur	S3REnR : Convention technique travaux et planification
Producteur, Consommateur, Distributeur	TURPE4 : modification des CART
Réseaux privés	CART Réseaux privés
CFAI	Règles techniques NID
Codes ENTSOE	Séminaires d'information



concertation *consultation* *saisine CRE & publication DTR*

i : pour information

A : pour approbation

Réseau de transport d'électricité

5 – GT de la CAR Planning prévisionnel 2014

GT	2014	jan	fev	mar	avr	mai	juin	juil	aoû	sep	oct	nov	déc
Producteur	Evolution de l'article 2.5 sur les S3REnR	i				i							
Producteur	Evolution Article 5 sur Contrôle initial, convention d'engagement de performances et notion de modification substantielle			i									
Producteur	Cahier des Charges des capacités constructives				i								
Producteur	Contrat de Gestion Prévisionnelle							A					
Producteur	Convention de raccordement	*lancement courant 2014*											
Producteur	Services Systèmes : réglage tension / réactif	*lancement courant 2014*											
Distributeur	Evolution de l'article 2.5 sur les S3REnR	i				i							
Distributeur	Procédure Raccordement distributeurs Fiches de collecte études exploratoires et PTF	A											
Distributeur	S3REnR : Convention technique travaux et planification	i											
Distributeur	Evolution Trame PTF	*lancement courant 2014*											
Distributeur	Convention Raccordement	*lancement courant 2014*											
Consommateur	Evolution Trame PTF, Convention Raccordement, Convention exploitation	*lancement courant 2014*											
Réseaux Privés	CART Réseaux privés						A						
Réseaux Privés	Autres contrats (PTF, convention engagements performances, convention exploitation, …)	*lancement courant 2014*											
Producteur, Consommateur, Réseau privé	Contrat de Prestations Annexes - Refonte service de décompte	*lancement courant 2014*											
Ferroviaire	CART Ferroviaire	*lancement courant 2014*											
Codes ENTSOE	Implémentation des Codes RfG et DCC	*lancement courant 2014*											

concertation *consultation* *saisine CRE & publication DTR*

i : pour information

A : pour approbation

Réseau de transport d'électricité

5 – Travaux de la CAR

GT Raccordement des installations de production : Convention d'exploitation en période d'essai

Caractéristiques

- Précise les modalités d'exploitation propres au régime d'essais :
  - contrôles effectués avant l'accès au réseau définitif
  - modalités spécifiques aux mises en service partielles.
- Les conditions particulières liées à l'installation de production sont en annexe.
- Un PV de recette est signé à l'issue des essais et annexé la convention d'exploitation définitive.

Calendrier

- Lancement début 2013
- Consultation : 21/06/13 au 12/07/13
- Publication de la trame dans la DTR (article 8.6.2) : le 31/10/2013

5 – Travaux de la CAR

GT Raccordement des installations de production : Contrôle périodique des performances

Caractéristiques

- Le contrôle est décrit dans la Convention simplifiée de raccordement et de Performance de l'installation :
  - Conditions générales : description des principes
  - Conditions particulières : description du raccordement, état des performances
- Un Rapport de contrôle de conformité des performances contient les attestations et résultats d'essais ultérieurs.

Calendrier

- Consultation : 12/07/13 au 30/08/13
- Publication dans la DTR (Ch. 5 et trame de convention) : 18/11/13

5 – Travaux de la CAR

GT Raccordement des installations de production :

Modification article 4.2.1 sur le réglage secondaire de la tension en Uref

Caractéristiques

- Evolution de la commande du RST en Uref et non plus en niveau de réactif :
  - évolution demandée aux nouvelles installations (demandée dans le CdC des capacités constructives depuis juin 2012).
  - les sites existants restent asservis au RST ou au RSCT. Possibilité de basculer sur le nouveau RST lors d'une rénovation importante du contrôle-commande.

Calendrier

- Lancement début 2013
- Consultation en 2 temps : du 19/06/13 au 17/07/13 puis du 17/10/13 au 24/10/13
- Publication de la trame dans la DTR (articles 4.2.1) : 18/11/13
- Les modifications apportées à l'article 4.2.1 (en particulier les spécifications définies dans l'annexe 1) seront intégrées dans la nouvelle version du CdC des capacités constructives, pour la prochaine concertation sur ce document (article 8.3).
- RTE prévoit la mise en exploitation de ce nouveau mode de réglage début 2014.

5 – Travaux de la CAR

GT Raccordement des installations de production

Projet évolution article 5 sur la vérification de conformité et sur la convention d'engagement de performances

Caractéristiques

- Evolutions de la DTR pour prise en compte des performances exigées et les contrôles effectués avant l'accès au réseau définitif suite à :
  - l'élaboration de la convention d'exploitation en période d'essais
  - la mise en application du Contrôle périodique (arrêté 2010).
- Principales modifications :
  - formalisation d'un PV de recette,
  - description des modalités pour les mises en service partielles dans les 2 documents
  - mise en œuvre des vérifications de conformité sur les sites mixtes (décret 2003)
  - vérification de conformité pour les autres utilisateurs.
- Précisions sur la notion de « modification substantielle »

Calendrier

- Lancement mi 2013
- Consultation et publication dans la DTR (article 5) prévus début 2014

5 – Travaux de la CAR

GT Distributeur

Procédure de raccordement

Caractéristiques

Procédure prévue par la délibération de la CRE du 11/06/09. Elle précise :

- Les échanges d'informations entre le GRD et RTE
- Les études réalisées par RTE à la demande du GRD, spécifiquement :
  - Étude de zone
  - Étude d'insertion et Etude Exploratoire
- Les conditions de réalisation des PTF
- L'élaboration et la mise en œuvre des S3REnR

Calendrier

- Consultation en cours, du 15/11/13 au 30/11/13 sur concerte.fr

5 – Travaux de la CAR

GT Distributeur

S3REnR : convention technique de réalisation et de planification

Caractéristiques

Convention entre RTE et le GRD pour la réalisation des ouvrages visés par un schéma régional de raccordement. Elle précise :

- les conditions de réalisation des ouvrages prévus dans les S3REnR,
- l'organisation du projet
- la consistance des travaux ainsi que le délai de leur réalisation.

Dans le cadre des S3REnR, chaque gestionnaire de réseau prend en charge financièrement ses ouvrages.

Calendrier

- Consultation prévue fin 2013

5 – Travaux de la CAR

GT Réseaux privés

Caractéristiques

CART

- Elaboration d'un contrat d'accès au RPT pour des utilisateurs qui ne sont ni consommateurs, ni producteurs, ni gestionnaires de réseaux publics de distribution et auxquels sont indirectement raccordés des producteurs.
- Principes :
  - Identification d'un client de tête, gestionnaire du réseau privé, responsable vis-à-vis de RTE de l'interface avec le RPT
  - L' approche « par agrégation » est privilégiée (RTE prescrit des obligations agrégées à l'interface) plutôt qu'une approche « individualisée » (RTE contractualise directement avec l'utilisateur indirectement raccordé)
  - CART basé sur le CART Producteur, signé « en présence » des utilisateurs indirectement raccordés
- Autres contrats à établir (PTF, convention engagements de performances, …)

Calendrier

- Lancement concertation mi 2013 – 4 réunions dont la prochaine le 22/11/13
- Demande de la CRE : notification CART au 01/07/14

1. Actualités
2. S3REnR
3. Codes ENTSOE
4. Services Système
5. Point d'avancement des GT de la CAR
6. **Divers**
   - Site ConceRTE

PROCHAINE CAR :

Jeudi 27 mars 2014
à partir de 10h00

Réseau de transport d'électricité